sion, je voudrais la formuler ainsi : — Bien loin d'être une construction rivale de la construction avec *quam* et d'être éliminé peu à peu par cette dernière construction, l'ablatif de comparaison a eu dans l'ancienne langue son propre domaine, d'où il n'est sorti que relativement tard, très probablement sous l'influence du grec. L'état des choses qu'on trouve en latin ancien fait voir nettement qu'on ne peut pas donner à l'ablatif de comparaison latin une valeur séparative, mais qu'il faut plutôt y voir une nuance sociative. Ceux pour qui le témoignage du grec et de l'indo-iranien, où le domaine de notre construction est tout autrement limité et où d'autres influences ont pu agir sur sa formation, a plus d'autorité que l'état des choses attesté en latin même, n'accepteront pas cette hypothèse. Pourtant je crois qu'il faut, sur le terrain de la syntaxe, bien plus encore que sur tout autre domaine de la grammaire comparée, utiliser les données historiques avec une extrême prudence. Des faits analogues, qui sur le terrain plus matériel et plus mécanique de la morphologie ou de la phonétique établiraient sans conteste une origine commune, n'ont souvent, quand il s'agit des faits syntaxiques, que des raisons d'ordre purement psychique. Ainsi je suis porté à distinguer à l'intérieur même de l'ablatif de comparaison latin plusieurs couches d'origine diverse. Quand et jusqu'à quel point ces types se sont fondus ensemble pour ne former qu'une seule construction pour le sujet parlant, c'est une question qui demandera une plus ample étude.

K. VAN DER HEYDE.

Haarlem.

V

LE PARTICIPE PRÉSENT LATIN CONSTRUIT AVEC *ESSE*

PAR STANISLAS LYER

Professeur au lycée de Dijon.

Le participe présent prédicatif avec le verbe *esse* est de date ancienne. On trouve cette périphrase dès les débuts de la littérature latine. Les grammairiens en signalent des exemples chez Plaute[1],

1. Ch. E. Bennett, *Syntax of early Latin*, Boston, 1914, p. 429; L. C. Barrett, *The present participle with* esse *as a periphrastic*, dans *Transactions and Proceedings*

Térence[1] et Caton[2], chez Publilius Syrus[3], dans la Loi des XII Tables[4], dans la *Lex Quinctiliana de aquaeductu*[5], chez Lucrèce[6]. L. C. Barrett[7] en relève soixante exemples avant Cicéron.

Dans le latin classique, cet emploi est extrêmement rare, excepté chez Vitruve[8]. Des exemples isolés se trouvent dans César[9], Salluste[10], le *Bellum Africanum*[11], le *Bellum Hispanicum*[12], Tite-

of the American Philological Association, XL (1909), p. 18 sqq.; D. Brock, *Studies in Fronto and his age*, Cambridge, 1911, p. 197; L. Hahn, *Die Sprache der sogenannten Expositio totius mundi et gentium*, thèse de Bayreuth, 1898, p. 35; F. Gabarrou, *Le latin d'Arnobe*, Paris, 1921, p. 144; J. T. Hatfield, *A Study of Juvencus*, Bonn, 1902, p. 3; L. Bellanger, *In Antonini Placentini itinerarium grammatica disquisitio*, Paris, 1902, p. 187; E. Löfstedt, *Philologischer Kommentar zur Peregrinatio Aetheriae*, Uppsala, 1911, p. 246; H. Goelzer, *Étude lexicographique et grammaticale de latinité de saint Jérôme*, thèse de Paris, 1884, p. 389; W. C. Milroy, *The participle in the Vulgate New Testament*, thèse de Hopkins University, 1892, p. 19; H. Goelzer, *Grammaticae in Sulpicium Severum observationes*, Paris, 1883, p. 85; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, Paris, 1909, p. 295; A. Draeger, *Historische Syntax der lateinischen Sprache*, Leipzig, 1881, I, § 142; J. H. Schmalz, *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, 1900, p. 315 sq.; G. Landgraf, *Historische Grammatik der lateinischen Sprache*, Leipzig, 1903, III, § 62; J. Marouzeau, *L'emploi du participe présent latin à l'époque républicaine*, Paris, 1910, p. 37.

1. L. C. Barrett, *loc. cit.*, p. 19; F. Gabarrou, *loc. cit.*, p. 144; E. Löfstedt, *loc. cit.*, p. 246; H. Goelzer, *Étude... de saint Jérôme*, p. 389; W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19; H. Goelzer, *Grammaticae in Sulpicium Severum observationes*, p. 85; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 265; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316.

2. L. C. Barrett, *loc. cit.*, p. 19; F. Gabarrou, *loc. cit.*, p. 144; J. T. Hatfield, *loc. cit.*, p. 3; L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 107; W. Hartel, *Lucifer von Cagliari und sein Latein*, dans *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik*, III, p. 37 sq.; W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; St Škerlj, *Syntaxe du participe présent et du gérondif en vieil italien*, thèse de Paris, 1926, p. 22; O. Riemann-H. Goelzer, *Grammaire comparée du grec et du latin*, Paris, 1897, p. 667; G. Landgraf, *loc. cit.*, § 62; J. Marouzeau, *L'emploi du participe*, p. 37.

3. L. C. Barrett, *loc. cit.*, p. 19.

4. L. C. Barrett, *loc. cit.*, p. 19.

5. L. C. Barrett, *loc. cit.*, p. 19.

6. Cf. J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 315; L. C. Barrett, *loc. cit.*, p. 19.

7. *Loc. cit.*, p. 18.

8. A. Koehler, *De auctorum Belli Africani et Belli Hispaniensis latinitate*, Erlangen, 1877, p. 84; L. Hahn, *loc. cit.*, p. 35; L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 107; E. Löfstedt, *loc. cit.*, p. 247; H. Goelzer, *Étude... de saint Jérôme*, p. 389; W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 17; H. Goelzer, *Grammaticae in Sulpicium Severum observationes*, p. 85; B. H. Weerenbeck, *Participe présent et gérondif*, Paris, 1927, p. 42; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 23; G. Landgraf, *loc. cit.*, § 62; J. Marouzeau, *L'emploi du participe*, p. 38; Eberhard, *De Vitruvii genere dicendi*, Pforzheim, 1887, p. 4.

9. Cf. J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p 215; P. C. Juret, *Système de la syntaxe latine*, Paris, 1926, p. 72; J. Marouzeau, *L'emploi du participe*, p. 38.

10. Cf. St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 22; G Landgraf, *loc. cit.*, § 62.

11. A. Koehler, *loc. cit.*, p. 84; D. Brock, *loc. cit.*, p. 197; J. T. Hatfield, *loc. cit.*, p. 3; W. Hartel, *loc. cit.*, p. 37; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; B. H. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 42; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 23; J. Marouzeau, *L'emploi du participe présent...*, p. 37.

12. A. Koehler, *loc. cit* , p. 84; D. Brock, *loc. cit.*, p. 197; J. T. Hatfield, *loc. cit.*, p. 3;

Live[1], Cicéron[2], Ovide[3], Sénèque[4], Catulle[5], Horace[6] et Népos[7].

Ils sont un peu plus nombreux chez les auteurs des trois premiers siècles après Jésus-Christ, tels que Stace[8], Phèdre[9], Tacite[10], Aulu-Gelle[11], Hygin[12], Fronton[13], Tertullien[14], Julius Valerius[15], l'auteur de l'*Apocalypsis Sancti Pauli*[16], Commodien[17], Cyprien[18],

W. Hartel, *loc. cit.*, p. 37; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; B. H. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 42; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 23; J. Marouzeau, *L'emploi du participe présent...*, p. 37.

1. Cf. D. Brock, *loc. cit.*, p. 197; W. Hartel, *loc. cit.*, p. 37; W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 295; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; G. Landgraf, *loc. cit.*, § 62.

2. Cf. L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 107; W. Hartel, *loc. cit.*, p. 37; W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 295; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 315 sqq.; O. Riemann-H. Goelzer, *loc. cit.*, p. 665; P. C. Juret, *loc. cit.*, p. 72; G. Landgraf, *loc. cit.*, § 62.

3. Cf. W. Hartel, *loc. cit.*, p. 37; W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 295; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; G. Landgraf, *loc. cit.*, § 62.

4. Cf. W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 295; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316.

5. Cf. H. Goelzer, *Grammaticae in Sulpicium Severum observationes*, p. 85; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; G. Landgraf, *loc. cit.*, § 62.

6. Cf. J. Brenous, *Études sur les hellénismes dans la syntaxe latine*, Paris, 1895, p. 355.

7. Cf. G. Landgraf, *loc. cit.*, p. 617; J. Marouzeau, *L'emploi du participe...*, p 38.

8. Cf. J. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; St. Škerlj, *loc. cit.*, p 24; J. Marouzeau, *Logique, psychologie et mécanisme dans la syntaxe latine*, dans *Revue des Études latines*, VII, 77.

9. Cf. G. Landgraf, *loc. cit.*, § 62.

10. Cf. P. C. Juret, *Étude grammaticale sur la latin de saint Filastrius*, thèse d'Erlanden, 1904, p. 126.

11. Cf. W. Hartel, *loc. cit.*, p. 37; W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 295; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316.

12. Cf. Petschenig, *Die handschriftliche Ueberlieferung des Victor von Vita*, dans *Sitzungsberichte der historischen und philologischen Klasse der Wiener Akademie der Wissenschaften*, 1880, t. XCVI, p. 683.

13. Cf. D. Brock, *loc. cit*, p. 197.

14. Cf. D. Brock, *loc. cit.*, p. 197; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 23; H. Hoppe, *Syntax und Stil des Tertullian*, Leipzig, 1903, p. 59.

15. Cf. Ch. Fassbender, *De Juli Valerii sermone quaestiones selectae*, thèse de Monasterii, 1909, p. 50; Landgraf, *loc. cit.*, § 62.

16. Cf. E. Wieber, *De Apocalypsis Sancti Pauli codicibus*, Marpurgi Cattorum, 1904, p. 66.

17. Cf. H. Schneider, *Die Casus, Tempora und Modi bei Commodian*, Programm, Nüremberg, 1889, p. 30; G. Landgraf, *loc. cit.*, p. 62; J. Durel, *Les instructions de Commodien*, Paris, 1912, p. 164; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 24.

18. Cf L. Bayard, *Le latin de saint Cyprien*, Paris, 1902, p. 244; D. Brock, *loc. cit.*, p. 197; F. Gabarrou, *loc. cit.*, p. 144; B. H. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 45.

l'auteur de l'*Expositio totius mundi et gentium*[1], Arnobe[2], Juvencus[3]. Apulée fait exception[4].

A partir du IVe siècle, surtout chez les écrivains ecclésiastiques[5], cette construction du participe est de plus en plus fréquente; elle devient commune dès le milieu du même siècle[6]. On la trouve très souvent dans Lactance[7], Cassien[8], Claudius Mamertinus[9], Lucifer Calaritanus[10], Antoninus Placentinus[11], Filastrius[12], dans la *Peregrinatio Aetheriae*[13], chez saint Jérôme[14], dans la *Vulgate*[15], chez saint Augustin[16], Sulpice-Sévère[17], Victor de Vita[18]. Exception pour Prudence[19].

1. Cf. L. Hahn, *loc. cit.*, p. 35.
2. Cf. F. Gabarrou, *loc. cit.*, p. 144; D. Brock, *loc. cit.*, p. 19; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 295; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316.
3. Cf. J. T. Hatfield, *loc. cit.*, p. 3; E. B. Lease, *A syntactic, stylistic and metrical study of Prudentius*, thèse de Hopkins University, Baltimore, 1895, p. 10; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 295; J. H. Schmalz, *loc cit.*, p. 316.
4. Cf. D. Brock, *loc. cit.*, p. 197; P. Médan, *La latinité d'Apulée dans les métamorphoses*, Paris, 1926, p. 76; M. Leky, *De syntaxi Apuleiana*, thèse de Münster, 1908, p. 35; Ch. Fassbender, *loc. cit.*, p. 50; J. T Hatfield, *loc. cit.*, p. 3; L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 108; W. Hartel, *loc. cit.*, p. 37; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 295; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316.
5. Cf. B. H. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 42 et 178.
6. Cf. R. G. Kent, *The latin language in the fourth century*, dans *Transaction and Proceedings of the American Philological Association*, 1919, p. 98.
7. Cf. H. Glaesener, *L'emploi des modes chez Lactance*, dans *Musée belge*, t. IV (1919), p. 36; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 295; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; J. Marouzeau, *La phrase à verbe* être *en latin*, Paris, 1910, p. 111.
8. Cf. H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 297.
9. Cf. H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 297.
10. Cf. J. T. Hatfield, *loc. cit.*, p. 3; R. G. Kent, *loc. cit.*, p. 98; E. B. Lease, *loc. cit.*, p 10; L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 103; W. Hartel, *loc. cit.*, p. 36-38; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 295; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; B. H. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 179; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 23; G. Landgraf, *loc. cit.*, § 62.
11. Cf. L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 108; E. Löfstedt, *loc. cit.*, p. 249; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316.
12. Cf. P. C. Juret, *loc. cit.*, p. 126; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 24.
13. Cf. L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 108; E. A. Bechtel, *Sanctae Silviae Peregrinatio*, thèse de Chicago, 1902, p. 125; E. Löfstedt, *loc. cit.*, p. 245 sq.; B. H. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 64.
14. Cf. H. Goelzer, *Étude lexicographique... de saint Jérôme*, p. 389; L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 108; F. Gabarrou, *loc. cit.*, p. 144; B. H. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 49.
15. Cf. D. Brock, *loc. cit.*, p. 197; F. Gabarrou, *loc. cit.*, p. 144; E. B. Lease, *loc. cit.*, p. 10; W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19, en signale 138 exemples; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 295; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; B. H. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 49; J. Holmberg, *Zur Geschichte der periphrastischen Verbindung des Verbums substantivum mit dem Participium praesentis im Kontinentalgermanischen*, thèse d'Uppsala, 1916, p. 42 sqq.
16. Cf. M. C. Colbert, *The syntax of the De civitate Dei of St. Augustine*, Washington, 1923, p. 63; A. Régnier, *De la latinité des sermons de saint Augustin*, Paris, 1886, p. 107.
17. Cf. H. Goelzer, *Grammaticae in Sulpicium Severum observationes*, p. 85.
18. Cf. Petschenig, *loc. cit.*, p. 683.
19. Cf. E. B. Lease, *loc. cit.*, p. 10, ne signale chez lui que deux cas.

Elle n'est pas étrangère à la *Mulomedicima Chironis*[1], elle se rencontre dans le roman d'Apollonius[2], chez saint Avit[3], chez Anthimus, *De observatione ciborum*[4], chez Sidoine Apollinaire[5], chez Jordanes[6], Fortunat[7], Grégoire de Tours[8], Frédégaire[9], chez le grammairien Vergilius Maro[10], dans la *Vita Wandregiseli et Hugberti*[11], dans les *Leges Langobardorum*[12], dans les *Excerpta latina Barbari*[13].

Enfin cette périphrase a passé dans les langues romanes, où elle est tout à fait courante[14].

Il apparaît ainsi que cet emploi du participe, qui est assez fréquent dans la latinité préclassique, se restreint peu à peu vers l'époque classique, pour reprendre essor à partir du IVe siècle et devenir très courant dans la basse latinité et dans les langues romanes.

Quelle est l'origine de cette construction? On ne peut pas admettre les thèses qui la considèrent comme un hellénisme[15] ou un

1. Cf. J. Pirson, *Mulomedicina Chironis. La syntaxe du verbe*, dans *Festschrift zum XII. allgemeinen deutschen Neuphilologentage in München zu Pfingsten*, Erlangen, 1906, p. 405.

2. Cf. P. Thielmann, *Ueber die Sprache und Kritik des lateinischen Apollonius-romanes*, Progr. Speier, 1881, p. 41.

3. Cf. H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 295 sqq.; B. H. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 56.

4. Cf. S. H. Weber, *Anthimus, De observatione ciborum*, thèse de Leyden, 1924, p. 126.

5. Cf. *Monumenta Germaniae historica, Auctores antiqui*, VIII; B. H. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 62

6. Cf. F. Werner, *Die Latinität der Getica des Jordanis*, thèse de Halle, 1908, p. 86 sqq.; Petschenig, *loc. cit.*, p. 683.

7. Cf. A. Meneghetti, *La latinità di Venanzio Fortunato*, dans *Didaskaleion*, VI, p. 132; H. Elss, *Untersuchungen über den Stil und Sprache des Venantius Fortunatus*, thèse de Heidelberg, 1907, p. 41 sqq.; F. Dagianti, *Studio sintattico della opera poetica di Venanzio Fortunato*, Veroli, 1921, p. 81 sqq.

8. Cf. M. Bonnet, *Le latin de Grégoire de Tours*, thèse de Paris, 1890, p. 651 sqq.; R. Urbat, *Beiträge zu einer Darstellung der romanischen Elemente im Latein der Historia Francorum des Gregor von Tours*, thèse de Königsberg, 1890, p. 56; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 297 sqq.; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; H. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 61 sqq.; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 23.

9. Cf. J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316.

10. Cf. L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 108; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 297; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316.

11. Cf. L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 108.

12. Cf. L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 108.

13. Cf. J. J. Hoeveler, *Die Excerpta latina Barbari*, Progr. Köln, 1896, p. 29.

14. Cf. W. Meyer-Lübke, *Grammatik der romanischen Sprachen*, III, Leipzig, 1899, § 312; F. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, Bonn, 1872, p. 908.

15. Cf. J. Brenous, *loc. cit.*, p. 353; A. Draeger, *Historische Syntax*, I, § 142.

africanisme[1], car on la trouve dans les textes latins les plus anciens (chez Plaute, Térence, etc.), où l'influence grecque, au point de vue linguistique, était presque nulle, et où l'on ne peut pas parler d'un latin africain.

Il n'y a aucune difficulté à la considérer comme une construction proprement latine, quand on se rend compte que l'emploi du verbe auxiliaire « être » avec des formes verbales se trouve dans les langues les plus différentes : vieil égyptien[2], langues sémitiques[3], surtout l'hébreu[4] et l'assyrien[5], sanskrit[6] et langues modernes de l'Inde[7], grec ancien[8], vieux slave[9], lithuanien[10], vieux tchèque[11], vieil allemand[12], anglais, langues romanes[13], langues primitives américaines[14], langues mongoliennes[15], langues primitives de l'Afrique[16], etc.

Le fait que cette construction se trouve très souvent dans les comédies de Plaute et de Térence, dont la langue ne diffère pas beaucoup du latin vulgaire, et très rarement dans les tragédies d'Accius, qui représentent un type de langue solennelle[17], qu'elle disparaît presque complètement dans la langue classique, à l'époque où celle-ci se différencie le plus du parler vulgaire[18],

1. Cf. D Brock, *loc. cit.*, p. 197, qui semble viser le latin post-classique.
2. Cf. R. de la Grasserie, *Les diverses fonctions des verbes abstraites*, dans *Mémoires de la Société linguistique de Paris*, XI, p. 32.
3. Cf. R. de la Grasserie, *Les diverses fonctions...*, p. 40 sqq.; M. Cohen, *Le système verbal sémitique et l'expression du temps*, thèse de Paris, 1924, p. 155 sqq.; J. Holmberg, *loc. cit.*, p. 72; W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19.
4. Cf. aussi L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 107.
5. Cf. W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19.
6. Cf. W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19.
7. Cf. J. Bloch, *La formation de la langue marathe*, thèse de Paris, 1914, p. 258 sqq ; J. Vinson, *Manuel de la langue hindoustani*, Paris, 1899, p. 79; J. Vinson, *Manuel de la langue tamoule*, Paris, 1903, p. 139.
8. Cf. O. Riemann-H. Goelzer, *loc. cit.*, p. 665 sqq.; J. Holmberg, *loc. cit.*, p. 27; F. Diez, *loc. cit.*, p. 908; F. Gabarrou, *loc. cit.*, p. 144; R. Kühner, *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*, Hannover, 1870, II, p. 35.
9. Cf. V. Vondrák, *Altkirchenslavische Grammatik*, Berlin, 1900, p. 266.
10. Cf. Schleicher, *Litauische Grammatik*, p. 302.
11. Cf. V. Vondrák, *loc. cit.*, p. 266; J. Gebauer, *Historická mluvnice jazyka českého*, IV, Praha, 1929,p. 593. En tchèque moderne, un tel participe présent a complètement disparu.
12. Cf. E. Mätzner, *Englische Grammatik*, Berlin, 1885, II, p. 55 sqq.
13. Cf. W. Meyer-Lübke, *loc. cit.*, 8 312; F. Diez, *loc. cit.*, p. 908.
14. Cf. R. de la Grasserie, *Cinq langues de la Colombie britannique*, Paris, 1902, p. 35.
15. Cf. M. G. Soulié, *Éléments de grammaire mongole*, Paris, 1903, p. 54; R. de la Grasserie, *Les diverses fonctions...*, p. 37 sqq.
16. Cf. R. de la Grasserie, *Les diverses fonctions ..*, p. 39 sqq.
17. Cf. L. C. Barrett, *loc. cit.*, p. 19.
18. Cf. J. Marouzeau, *L'emploi du participe...*, p. 83 sqq.

qu'elle réapparaît dans la basse latinité, avec l'influence croissante du parler courant, qu'elle est tout à fait usuelle dans les langues romanes, nous engage à penser que *l'emploi du participe présent prédicatif avec le verbe* esse *est d'origine vulgaire*[1].

L'influence du grec ne peut être niée absolument. En effet, les traducteurs, rencontrant très souvent dans les textes grecs le participe présent avec le verbe εἶναι[2], n'hésitent pas à suivre le modèle et à utiliser cette construction[3]. C'est le cas surtout pour les traductions de la Bible et pour les citations bibliques[4].

En revanche, il est très difficile d'accepter l'opinion de M. D. Brock qui, *loc. cit.*, p. 19, voit dans l'emploi du participe présent avec le verbe *esse* un trait du latin africain. Il s'appuie sur le fait qu'Apulée, né en Afrique, aime cette construction, tandis que ses contemporains semblent l'ignorer presque totalement. Mais les écrivains d'Afrique de la même époque, Fronton, Cyprien, Arnobe et bien d'autres, s'en servent très rarement, et le motif de cette abstention doit être cherché dans l'imitation des auteurs anciens (cf. M. Leky, *loc. cit.*, p. 35) et dans le ton général de leurs ouvrages.

Le fait essentiel est l'effritement général des formes verbales qui, perdant leurs terminaisons, en viennent à se confondre les unes avec les autres; c'est pourquoi on leur substitue, surtout à partir du IVe siècle, les formes analytiques[5]. On arrive ainsi à former le présent actif au moyen du participe présent joint à l'auxiliaire *esse*, comme le participe passé avec le verbe *esse* remplaçait le passif, exprimé auparavant par une forme unique[6].

1. Cf. J. Marouzeau, *L'emploi du participe...*, p. 39; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 23; J. Holmberg, *loc. cit.*, p. 72; L. C. Barrett, *loc. cit.*, p. 19; A. Koehler, *loc. cit.*, p. 84; D. Brock, *loc. cit.*, p. 197; L. Hahn, *loc. cit.*, p. 35; F. Gabarrou, *loc. cit.*, p. 144; J. T. Hatfield, *loc. cit.*, p. 3; L. Bellanger, *loc. cit.*, p. 108; W. Hartel, *loc. cit.*, p. 36 sqq.; E Löfstedt, *loc. cit.*, p. 246; H. Goelzer, *Étude... de saint Jérôme*, p. 389; H. Goelzer, *In... Severum... observationes*, p. 85; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 297; Ph. Thielmann, *loc. cit.*, p, 41; W. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19; M. C. Colbert, *loc. cit.*, p. 63.

2. Cf. O. Riemann-H. Goelzer, *loc. cit.*, p. 664 sqq.; J. Holmberg, *loc. cit.*, p. 72; F. Diez, *loc. cit.*, p. 908; F. Gabarrou, *loc. cit.*, p. 144; X. C. Milroy, *loc. cit.*, p. 19.

3. Cf. aussi J. T. Hatfield, *loc. cit.*, p. 3.

4. Cf. L. Bayard, *loc. cit.*, p. 244, fait remarquer que Cyprien ne se sert de cette construction que dans les traductions bibliques ou dans les allusions à la sainte Écriture.

5. Cf. les formes du futur, des conditionnels, du parfait, du plus-que-parfait et de la voix passive dans les langu s romanes.

6. Cf. H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 297; J. Marouzeau, *L'emploi du participe...*, p. 39; dans saint Augustin, on trouve la construction *potens esse* qui équivaut à *posse*. W. Hartel, *loc. cit.*, p. 37, et E. Lofstedt, *loc. cit.*, p. 248, signalent

La question de savoir si le participe présent a, dans les textes antérieurs à l'époque classique, le caractère adjectif ou verbal[1], est difficile à résoudre. Le fait est que le participe présent remplit, avant l'époque classique, les fonctions d'un adjectif[2] — car il est d'origine adjectivale[3] — plutôt que celles d'un verbe. Et, en effet, tous les participes présents employés avec le verbe *esse* font en même temps figure d'adjectifs[4]. Il faut donc supposer que, avant l'époque classique, ils sont plus proches des adjectifs que des verbes. Et c'est ce qui est confirmé par le rapport entre ce phénomène et la fonction verbale du participe présent. Plus le participe présent perd sa fonction d'adjectif et devient verbe, moins on a de chances de rencontrer le participe présent en compagnie du verbe *esse* — tel est l'état de choses à l'époque classique. Plus le participe présent perd ses fonctions verbales et tend à redevenir adjectif, plus cette construction participiale est fréquente — c'est ce qui se passe à l'époque post-classique.

Il est certain, en tout cas, que la signification de cette périphrase n'équivalait pas, au moins pour l'époque la plus ancienne, à celle du verbe simple.

La construction, à cause de la valeur d'adjectif du participe, exprime tout d'abord un *état permanent*[5], relatif à la qualité du sujet, non à une de ses actions, et aussi enfin la *manière d'être*[6]. De là se dégage plus tard la notion de l'action durative répétée ou de circonstances secondaires[7].

l'emploi fréquent du participe présent avec les subjonctifs du verbe *esse*. E. Löfstedt explique ce phénomène par le fait que les formes des subjonctifs furent les premières qui commencèrent à tomber et donc les premières remplacées par la périphrase en question.

1. Cf. O. Riemann-H. Goelzer, *loc. cit.*, p. 667; P. C. Juret, *loc. cit.*, p. 126; J. Marouzeau, *L'emploi du participe...*, p. 38 sqq.; E. Löfstedt, *loc. cit.*, p. 246 sqq.; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 297; M. Bonnet, *loc. cit.*, p. 651.

2. Cf. J. Marouzeau, *L'emploi du participe...*, p. 48 sqq.

3. Cf. J. Marouzeau, *L'emploi du participe...*, p. 48 sqq.; W. Meyer-Lübke, *loc. cit.*, III, p. 20 sqq.; B. H. J. Weerenbeck, *loc. cit.*, p. 19 sqq.; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 307; W. Wundt, *Völkerpsychologie*, II, *Die Sprache*, II, Leipzig, 1922, p. 140 sqq.; H. Paul, *Prinzipien der Sprachgeschichte*, Halle, 1909, § 254; K. Brugmann, *Grundniss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, II, 1. Strasshurg, 1889, p. 370 sqq.; K. Brugmann, dans *Indogermanische Forschungen*, V, p. 91.

4. Cf. J. Marouzeau, *L'emploi du participe...*, p. 48 sqq.

5. Cf. O. Riemann-H. Goelzer, *loc. cit.*, p. 665 sqq.; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 23; P.-C. Juret, *loc. cit.*, p. 72.

6. Cf. J. Marouzeau, *L'emploi du participe...*, p. 39 sqq.; J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316.

7. Cf. J. H. Schmalz, *loc. cit.*, p. 316; J. Holmberg, *loc. cit.*, p. 72; F. Diez, *loc. cit.*, p. 908; M. Mercier, *Histoire des participes français*, dans *Recueil de travaux*

Cette construction, qui est, par rapport au verbe simple, l'expression intensive, plus forte et plus énergique[1], et qui satisfait la tendance populaire à se servir de locutions très claires, écartant tout malentendu, perd de plus en plus son intensité et commence à équivaloir au verbe simple[2]. Sa signification primitive, d'état, de durée, s'atténuant, elle pourra remplacer le verbe simple et exprimer toute action susceptible d'être indiquée par celui-ci. Cet état de choses apparaît vers la fin du v[e] siècle[3].

Le caractère intensif ancien de cette construction a fait que chez certains auteurs elle se prête à réaliser un artifice de style : elle donne de l'ampleur à la phrase[4] ou une certaine solennité à la forme[5]; parfois aussi c'est la symétrie qui conduit à coordonner le participe présent avec un adjectif[6].

La construction du participe présent avec le verbe *esse* est donc d'origine vulgaire. Menacée par la verbalisation du participe dans le latin littéraire, elle est en voie de disparaître à l'époque classique, et n'est employée que pour exprimer l'état, la durée ou la répétition. Puis, la vulgarisation de la langue, qui se manifeste par l'adjectivation du participe présent et, plus tard, par la décomposition des formes verbales, et l'influence grecque interviennent, à partir du II[e] siècle, pour faire revivre cette construction en sommeil, mais sans lui rendre sa signification primitive. C'est ainsi qu'elle en vient à s'identifier avec le verbe simple et se transmet dans cet état aux langues romanes.

St. Lyer.

originaux ou traduits relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire, X, Paris, 1879, p. 26; Fr. Pfeiffer, *Die Umschreibung des Verbums im Franzosischeu*, thèse de Göttingen, 1909, p. 36 sqq.; F. Dagianti, *loc. cit.*, p. 81; M. Bonnet, *loc cit.*, p. 651.

1. Cf. St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 23; L. C. Barrett, *loc. cit.*, p. 18; L. Bayard, *loc. cit.*, p. 244; E. Lofstedt, *loc. cit.*, p. 248. La preuve qu'il s'agit d'une locution accentuée nous est offerte par l'inversion de la copule; cf. J. Marouzeau, *La phrase à être*, p. 111.

2. Cf. la page précédente, note 2.

3. Cf. F. Dagianti, *loc. cit.*, p. 81; M. Bonnet, *loc. cit.*, p. 651.

4. Cf. F. Gabarrou, *loc. cit.*, p. 144.

5. Cf. St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 23

6. Cf. O. Riemann-H. Goelzer, *loc. cit.*, p. 666; J. Marouzeau, *L'emploi du participe*, p. 39; St. Škerlj, *loc. cit.*, p. 23; H. Goelzer, *Le latin de saint Avit*, p. 296.